Mérops, reçoit de Cérès la faculté de manger autant qu'il le voudra sans en être incommodé. L'Athénien Mécon, qui a obtenu les faveurs de la déesse, est changé en pavot, etc.

Nous bornons là le récit des légendes qui se rattachent au mythe de Cérès, renvoyant à notre article du *Grand Dictionnaire* sur cette déesse (tome III, page 769), quant à ce qui concerne les considérations philosophiques, ethnographiques et allégoriques qui ont trait à ce mythe.

CERESTUS, un des compagnons d'Enée en Italie.

* **CÉRET**, ville de France (Pyrénées-Orientales), ch.-l. d'arrond., à 31 kilom. de Perpignan, sur le versant N. de la chaîne des Albères; pop. aggl., 3,049 hab. — pop. tot., 3,708 hab. L'arrond. comprend 4 cantons, 43 communes, 44,179 hab. • Les vergers de Céret, dit M. Ad. Joanne, produisent des fruits excellents qui croissent sur la montagne voisine, en plein vent, et mûrissent dès la fin de mars ou le commencement d'avril : les cerises et les noisettes surtout sont très-renommées. Un canal d'irrigation, construit en 1866, arrose une superficie de 1,400 hectares et a plus que doublé la fortune du pays. •

* **CERF-VOLANT** s. m. — **Encycl.** Voici le compte rendu d'une expérience qui, avait pour but d'employer la force de traction d'un *cerf-volant* à la direction des embarcations : Dernièrement, à Bridgeport (Connecticut), deux gentlemen, MM. Lacey et Booth, traversaient Long-Island-Sound, bras de mer qui a 15 milles de largeur, dans un canot de 22 pieds de longueur, à l'extrémité duquel ils avaient attaché un *cerf-volant*. Celui-ci avait 8 pieds de largeur et était fait d'une forte étoffe de coton blanc. Sa queue avait plus de 40 pieds de longueur. Un navire à voiles voulut marcher de conserve avec ces navigateurs d'un nouveau genre, mais il fut bientôt laissé en arrière. Le succès de l'expérience a été complet, et la traversée n'a guère duré plus d'une heure. Il paraît plus aisé de gouverner un navire à *cerf-volant* qu'un navire à voiles.

On a eu aussi l'idée de voyager dans l'air au moyen d'un immense *cerf-volant*. M. Simmons a voulu faire l'épreuve de ce moyen de locomotion aérienne. L'expérience a eu lieu à Bruxelles le 8 octobre 1876, et l'inventeur avait annoncé qu'il s'élèverait dans l'air et qu'il s'avancerait horizontalement avec une vitesse de 10 lieues à l'heure.

Voici en quoi consiste son appareil : deux fortes perches en roseau, disposées en quadrilatère, sont pour ainsi dire l'âme de tout le système. Une forte toile est fixée aux extrémités des perches, de manière que le centre forme une concavité, afin que l'air s'y engouffre plus aisément. Le point d'attache du système est exactement le même que celui des *cerfs-volants*, et pour contre-poids est fixée, à une distance d'une vingtaine de mètres, une nacelle pouvant contenir l'aéronaute. Comme on le voit, ce n'est qu'un immense *cerf-volant*, dont les dimensions sont de 15 mètres sur toutes les faces.

Il s'agit de faire prendre le vent à toute cette surface de toile; une fois à une dizaine de mètres du sol, l'aéronaute doit se placer dans la nacelle, et on doit le laisser s'élever jusqu'à une altitude de 200 ou 300 mètres. Lorsque l'on croit le moment propice, on ordonne aux hommes de lâcher le câble, on fait prendre à l'appareil une position horizontale par le moyen d'un jeu de cordes. Le *cerf-volant* opère alors une descente relativement douce, car la concavité qui se forme au centre lui tient lieu de parachute. Pour se diriger, comme il peut changer son centre de gravité à volonté en carguant ou en larguant certaines cordes, il glisse dans l'air avec une grande vitesse; c'est ainsi qu'il prétend atteindre des points désignés d'avance. Le dimanche 8 octobre, tout fut disposé suivant les ordres de l'inventeur.

Dix soldats saisirent le câble et se mirent en devoir de lui faire prendre vent, comme font les enfants pour faire quitter le sol à leur *cerf-volant*. L'appareil s'éleva à une dizaine de mètres, puis retomba assez lourdement sur le sol. Une seconde et une troisième tentative eurent lieu sans plus de succès, au milieu des hazzis et des applaudissements ironiques du public. Chaque fois l'appareil se souleva pour retomber aussitôt. Pendant ce temps M. Simmons fumait tranquillement une cigarette. Enfin, il déclara qu'il n'y avait pas assez de vent et que, en conséquence, les expériences ne pouvaient être continuées; puis, avec un calme tout à fait britannique, il se mit à plier son appareil avec la satisfaction d'un homme qui vient d'accomplir une action importante.

CÉRIFIABLE adj. (sé-ri-fi-a-ble — du lat. *cera*, cire; *fieri*, devenir). Qui peut être transformé en cire.

* **CÉRIGO**, une des îles Ioniennes, dans la Méditerranée, cap. Kapsali; 13,000 à 14,000 h. Port franc pour l'entrepôt des marchandises.

* **CÉRILLY**, bourg de France (Allier), ch.-l. de canton, arrond. et à 40 kilom. N.-E. de Montluçon, près de la source de la Marmande; pop. aggl., 890 hab. — pop. tot., 2,815 hab. A 5 kilom. à l'E. de Cérilly se trouvent les eaux minérales de Saint-Pardoux.

CÉRINIQUE adj. (sé-ri-ni-ke — rad. *cérine*). Chim. Se dit d'un acide produit par l'action de la potasse bouillante sur la cérine.

* **CERISE** (Laurent-Alexandre-Philibert Cerise, dit), médecin. — Il est mort à Paris en 1869. Le docteur Cerise était membre de l'Académie de médecine de Paris. C'était un physiologiste distingué, à qui sa ville natale a érigé un monument, inauguré le 8 septembre 1872. On a publié après sa mort *Mélanges médico-psychologiques*, par le docteur Cerise (1872, in-8°), avec une notice biographique par le docteur Foissac. Il avait fait paraître, avec M. Ott, le *Traité de politique et de science sociale* de Buchez.

Cerisier (Le), opéra-comique en un acte, livret de M. Jules Prével, musique de M. Duprato; représenté au théâtre national de l'Opéra-Comique le 15 mai 1874. Le conte de Marguerite de Navarre, qui a fourni à La Fontaine le sujet de sa *Servante justifiée*, ne pouvait être mis à la scène qu'avec bien des précautions. La pièce a été assez bien accueillie. Quant à la musique, on y a remarqué çà et là de jolis motifs traités avec goût, principalement les couplets *Avant la noce* et un charmant duo. Chanté par Thierry, Barnolt, Mlles Révilly, Reine et Chevalier.

* **CERISIERS**, bourg de France (Yonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. N.-E. de Joigny; pop. aggl., 767 hab. — pop. tot., 1,421 hab.

* **CERISY-LA-SALLE**, bourg de France (Manche), ch.-l. de canton, arrond. et à 13 kilom. E. de Coutances, sur la Soulle; pop. aggl., 516 hab. — pop. tot., 1,775 hab.

* **CÉRIUM** s. m. — Bot. Genre de plantes, de la famille des solanées, comprenant une seule espèce.

— **Encycl.** Chim. De nombreuses tentatives ont été faites par les chimistes pour préparer le *cérium* métallique et agglomérer; elles n'ont point encore abouti, et ce métal n'a été obtenu que sous forme d'une poudre grise, très-oxydable.

Toutefois, au cours de ces recherches, quelques résultats auraient été obtenus; nous allons donc en dire quelques mots, après quoi nous traiterons des sels de *cérium*, mais de ceux seulement dont il n'est point question à l'article que nous avons déjà donné au tome III du *Grand Dictionnaire*.

M. Vauquelin, en chauffant vivement et à une température très-élevée du tartrate de *cérium* mélangé avec de la suie et de l'huile, eut lieu sous la cloche du tartrate de *cérium* mélangé avec de la suie et de l'huile, il se produisit une masse brune chargée de globules de potassium. En analysant ce dépôt soigneusement lavé, M. Ullik constata qu'il renfermait 23,19 de silicium et 76,21 de *cérium*, ce qui donnait CeSi pour formule de ce composé, les chiffres obtenus répondant à des équivalents égaux de chaque corps. Le silicium résultait de l'action sur le creuset du fluor mis en liberté durant l'opération.

L'oxyde de *cérium* donne avec les acides minéraux une série de sels doubles que nous allons faire ici en revue.

— *Nitrate céroso-potassique*. Ce sel s'obtient en concentrant sur de l'acide sulfurique monohydraté une solution sirupeuse d'azotate de potasse et de nitrate céreux. Au bout de quelques heures, il se forme de petits cristaux très-brillants et qui paraissent répondre à la formule suivante :

$$4K_2AzO^3 + 3Ce_2Az^2O^6 + 4H^2O.$$

— *Nitrate ammonico-céreux*. On l'obtient en déshydratant au-dessus de l'acide sulfurique monohydraté un mélange d'azotate d'ammoniaque et d'azotate céreux. On obtient des cristaux incolores, très-déliquescents à l'air humide et solubles dans l'eau et dans l'alcool.

— *Nitrate céroso-magnétique*. Ce sel se prépare en dissolvant dans de l'acide azotique additionné d'alcool un mélange, à équivalents égaux, d'oxyde céroso-cérique et de magnésie. Il se sépare des cristaux rhomboédriques incolores et très-solubles dans l'eau et dans l'alcool. Ces cristaux sont déliquescents à l'air humide. Ils ont pour formule :

$$CeAz^2O^6 + MgAz^2O^6 + 8H^2O.$$

Toutefois, la proportion de l'eau de cristallisation peut varier, et ce sel peut double, au lieu de $8H^2O$, peut ne renfermer que $6H^2O$.

On peut encore obtenir plusieurs nitrates doubles, tels que les nitrates céroso-manganeux, céroso-cobalteux, etc.

— *Sulfate céroso-potassique*

$$K^2SO^4 + CeSO^4.$$

On prépare ce composé en mélangeant à une solution d'un sel céreux du sulfate de potasse en poudre. Au bout de quelques instants et à mesure qu'on augmente la proportion du sulfate de potasse, on voit se former un précipité blanc pulvérulent. On poursuit l'addition de potasse jusqu'à saturation, et pour arriver à ce résultat, on suspend dans le liquide un morceau de sulfate, maintenu au moyen d'un fil de platine. Quand la solution de sel céreux est saturée, ce morceau ne diminue plus de volume, et tout le *cérium* a disparu.

Le produit de cette réaction est une poudre blanche, assez fine, très-peu soluble dans l'eau et complétement insoluble dans une dissolution saturée de sulfate de potasse. Traité par les acides, le sulfate céroso-potassique se dissout, à la condition, toutefois, que la solution ait bien perdu un acide capable de transformer le sulfate potassique en bisulfate.

— *Sulfate céroso-sodique*

$$3CeSO^4 + Na^2SO^4 + 2H^2O.$$

Ce composé s'obtient par le mélange des deux sels qu'il contient. La solution abandonne un précipité blanc presque insoluble dans l'eau. Il ne paraît pas qu'il soit nécessaire de mélanger les deux sels en proportions définies ou jusqu'à saturation.

L'acide sulfureux donne, avec le carbonate céreux, un composé qui n'est autre qu'un sulfite céreux. Il suffit pour l'obtenir de faire passer dans une solution de carbonate un courant d'acide sulfureux; il se dépose une masse de fines aiguilles. Ce sel est peu stable.

— *Phosphates céreux*. Il existe deux phosphates céreux naturels; l'un, connu sous les noms de *phosphocérite* ou *cryptolite*, a pour formule $(CeO,LaO)(D,I)O)PhO^5$; l'autre, connu sous les noms de *monazite* ou *edwardite*, renferme de la thorine et peut, d'après M. Wurtz, se représenter par la formule rationnelle suivante :

$$\left.\begin{array}{l} ThO \\ CeO \\ LaO \end{array}\right\}^{3} + PhO^5.$$

Le premier de ces deux phosphates renferme, comme on le voit, de l'oxyde de lanthane et de didyme, associés à l'oxyde de *cérium*, tandis que, dans le second, la thorine a remplacé l'oxyde de didyme.

Les phosphates céreux obtenus dans les laboratoires a pour formule Ce^2PhO^7; il se prépare en traitant une solution de carbonate céreux par l'acide phosphorique. C'est un sel peu soluble dans l'eau et dans les acides nitrique, chlorhydrique et phosphorique. Quand on le calcine à une haute température, il se décompose sous forme de prismes hexagonaux, de couleur jaune orangé. Il est très-déliquescent.

2° Le nitrate céroso-cérico-magnésique, qui se prépare en traitant par l'acide azotique le résidu de la calcination de l'oxalate céreux mélangé à du carbonate de magnésie. Ce composé a pour formule

$$Ce^3Az^2O^{18} + 2(MgAz^2O^6 + 16H^2O$$

et se présente sous forme de rhomboèdres jaunes, très-solubles dans l'eau.

* **CERIZAY**, bourg de France (Deux-Sèvres), ch.-l. de canton, arrond. et à 14 kilom. O. de Bressuire, sur la Sèvre nantaise; pop. aggl., 807 hab. — pop. tot., 1,800 hab. Sur le territoire de ce bourg se trouve un gouffre profond, appelé la *Goule-d'Or*; c'est, dit-on, une ancienne mine envahie par les eaux.

CERMANUM, endroit de la rive du Tibre où s'était arrêté le berceau qui portait Remus et Romulus. Suivant quelques érudits, on doit écrire *Germanum*.

* **CERNAY**, ancienne ville de France (Haut-Rhin), — Cédée à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, cette ville fait aujourd'hui partie de l'Alsace-Lorraine, arrond. et à 5 kilom. de Thann; 4,208 hab.

* **CERNIS (SAINT-)**, bourg de France (Cantal), ch.-l. de canton, arrond. et à 19 kilom. N. d'Aurillac, assis sur une colline, à 800 mètres d'altitude; pop. aggl., 437 hab. — pop. tot., 1,533 hab.

CERNUNNOS, ancienne divinité gauloise, représentée dans plusieurs inscriptions avec des cornes, dans lesquelles est posé un ramus.

* **CERNUSCHI** (Henri), homme politique et économiste italien, naturalisé Français, né à Milan en 1821. Issu d'une famille riche, il étudia le droit et se jeta avec ardeur dans le mouvement patriotique qui entraînait alors l'Italie. Au mois de février 1849, il fut élu membre de l'Assemblée nationale constituante, qui proclama la république à Rome, après la fuite de Pie IX. M. Cernuschi, chaud républicain et ardent patriote, aida Garibaldi dans la défense de Rome lorsqu'un corps expéditionnaire français fut envoyé par Louis Bonaparte sous les ordres d'Oudinot, pour renverser la république romaine. Il présida la commission chargée de faire et de défendre les barricades. Le 30 juin 1849, il proposa à l'Assemblée de déclarer impossible toute résistance ultérieure et de rester à son poste. Cette proposition, imposée par la situation, fut adoptée, et la municipalité de Rome traita de la reddition de la ville avec le général français. Pendant l'effroyable réaction qui eut lieu sous la dictature des cardinaux della Genga, Vanicelli et Altieri, M. Cernuschi fut arrêté et traduit devant un conseil de guerre (1850); mais, grâce à l'intervention d'un général français, il fut acquitté, et il parvint à quitter l'Italie. Il se rendit alors en France, où il s'occupa d'affaires industrielles et de banque. Grâce à son intelligence et à son habileté, il acquit une grande fortune et devint un des principaux actionnaires du journal le *Siècle*. En 1869, il prit fréquemment la parole dans les réunions publiques, où il défendit avec une éloquence vive et familière l'intérêt de l'argent et la propriété et combattit les doctrines socialistes. Ayant donné, à la fin d'avril 1870, une somme de 100,000 francs au comité antiplébiscitaire, il fut expulsé de France le 1er mai, sur un ordre de M. Chevandier de Valdrome, ministre de l'intérieur. M. Cernuschi revint à Paris après la révolution du 4 septembre 1870. Il prit une part active à la rédaction du *Siècle*, où il traita particulièrement les questions économiques, et à l'Avenir Français (1871). Après l'insurrection du 18 mars, il fit partie des républicains qui tentèrent d'arrêter la guerre civile et de rétablir une transaction entre le gouvernement de Versailles et la Commune de Paris. Après l'arrestation de Chaudey, rédacteur du *Siècle* et républicain comme lui, il fit d'énergiques efforts pour obtenir sa mise en liberté et, voyant qu'il n'y avait rien à attendre de la Commune, il cessa d'écrire. L'armée de Versailles était maîtresse de la plus grande partie de Paris lorsque, le 24 mai, M. Cernuschi se fit conduire à la prison de Sainte-Pélagie, pour apprendre ce qu'était devenu Chaudey. Le général de division de l'armée de Versailles, informé que Cernuschi était en ce moment à Sainte-Pélagie, s'écria : « Ah ! c'est Cernuschi, l'homme aux 100,000 francs du plébiscite ! Retournez à la prison, et que dans cinq minutes il soit fusillé. » Fort heureusement, M. Hervey de Saisy, député, entendit ces odieuses paroles. Voyant que le général bonapartiste allait accomplir une abominable vengeance politique, et profondément indigné, il eut la présence d'esprit de faire mettre une circonstance fortuite, à laquelle la victime, sommairement condamnée par le général, dut son salut. Profondément écœuré du spectacle dont il venait d'être le témoin, M. Cernuschi quitta peu après Paris et se mit à voyager. Il visita l'Égypte, une partie de l'Orient, se rendit en Chine et au Japon et rapporta de ces pays une curieuse collection d'objets d'art. De retour à Paris au commencement de 1873, il fit un acte d'adhésion publique à la candidature de M. de Rémusat contre celle de M. Barodet. Depuis cette époque, M. Cernuschi a pris une part active aux discussions relatives à l'étalon monétaire. Dans plusieurs écrits, il s'est prononcé contre l'étalon unique et pour le « bimétallisme, » c'est-à-dire pour le double étalon ou l'emploi simultané de l'or et de l'argent dans les payements libératoires, et il a défendu ses idées économiques avec autant de profondeur que d'originalité dans des discours qu'il a prononcés en Angleterre en 1876 et aux Etats-Unis au commencement de 1877. Nous citerons, parmi ses écrits : *Réponse à une accusation portée par M. de Cavour* (1861, in-8°); *Mécanique de l'échange* (1855, in-8°); *Contre le billet de banque, dépositions et notes* (1866, in-12); *Illusions des sociétés coopératives* (1866, in-12); *Discours* (1871, in-8°); *Or et argent* (1874, in-8°); *la Question monétaire en Allemagne* (1875, in-4°); *Silver vindicated* (1876, in-12); *M. Michel Chevalier et le bimétallisme* (1876, in-12), etc.

* **CÉROESSA**, fille de Jupiter et d'Io et mère de Byzas, qu'elle eut de Neptune.

CÉROLITHE s. f. (sé-ro-li-te). Minér. Variété de silicate hydraté d'alumine et de magnésie.

— **Encycl.** Ce silicate se présente en masses réniformes ou compactes, à cassure conchoïdale. Il est fragile, ne happe point à la langue, est onctueux au toucher, translucide sur les bords et d'un blanc jaunâtre ou verdâtre vu en masse.

La *cérolithe* est infusible au chalumeau. Sa dureté varie entre 2 et 2,5, sa densité entre 2 et 2,4.

CERONE (Dominique-Pierre), musicographe italien, né à Bergame en 1566. Il fut chapelain de Philippe II et de Philippe III. On lui doit une intéressante compilation de toutes les doctrines musicales émises jusqu'alors, qu'il publia à Naples en 1613, sous le titre de : *El Melopeo y maestro, tractado de musica teorica y practica.*

* **CÉROPHORES** s. m. pl. — Mamm. Tribu de ruminants, créée par Blainville, et comprenant tous ceux qui ont des cornes creuses.

CÉROPIQUE adj. (sé-ro-pi-ke). Chim. Se dit d'un acide qui a été extrait des aiguilles du *pinus sylvestris*.

— **Encycl.** L'acide *céropique* a été découvert par le chimiste Kawaher qui l'a obtenu en cristaux microscopiques, fixables, d'une grande blancheur et fusibles à 100°. Par le refroidissement, ces cristaux se prennent en une masse résinoïde. M. Kawaher attribue la constitution suivante à l'acide *céropique* scéché dans le vide : carbone, 74,24; hydrogène, 12,17; oxygène, 13,59.

* **CÉROTÉNE** s. m. — **Encycl.** Chim. Le *cérotène* ($C^{27}H^{54}$) se prépare en distillant à sec la cire de Chine (cérotate de céryle). Le produit obtenu est un mélange de *cérotène* et d'acide cérotique qu'il suffit de traiter par la potasse pour dégager le *cérotène*. Ce composé est solide à la température ordinaire; il fond vers 57° et présente de nombreuses ressemblances avec la paraffine. Les analyses de ce composé ont donné : carbone, 85,60; hydrogène, 14,30.

Quand on fait passer un courant de chlore dans un vase contenant du *cérotène* fondu, on voit cette substance perdre petit à petit son aspect cireux et se transformer en une résine transparente, d'autant plus dure qu'elle a été plus longtemps soumise à l'action du chlore.

En refirant à diverses époques du ballon où se fait la réaction de petites quantités du résidu, on est amené à constater que le chlore se substituait à l'hydrogène du *cérotène* en y remplaçant ce dernier élément dans des proportions qui variaient avec la durée de l'action du chlore et étaient d'autant plus considérables que cette action se prolongeait plus longtemps.

C'est ainsi qu'on a obtenu successivement les composés suivants :

$$C^{27}H^{36}Cl^{18}$$
$$C^{27}H^{33}Cl^{21}$$
$$C^{27}H^{29}Cl^{25}.$$

Le *cérotène*, distillé en vase clos et construit de telle façon que les produits puissent se déposer dans un récipient autre que celui où se fait l'application de la chaleur, se détruit. On emploie, pour faire cette expérience, un tube courbé à angle droit et scellé à ses deux bouts. On chauffe la portion du tube qui contient le *cérotène* à 60° environ; il distille, et dans l'autre branche se réunissent plusieurs hydrocarbures liquides dont les points d'ébullition sont très-différents.

* **CÉROTIQUE** adj. — **Encycl.** Chim. Quand on traite la cire d'abeilles par l'alcool bouillant et qu'après avoir épuisé cette matière par plusieurs lavages successifs on laisse le liquide se refroidir, il ne tarde point à se déposer une matière qui est de deux cas, la réaction marche plus lentement, mais on peut la diriger plus facilement et on évite tout dégagement d'acide sulfhydrique. Avec le fumier, il est difficile d'empêcher la formation de cet acide, qui noircit le carbonate formé en attaquant une partie du plomb qu'il renferme.

Quand on a fait choix de la matière à employer, on commence par en déposer une couche de 0m,40 environ au fond de la fosse, puis on creuse ensuite des trous ou des pots dans lesquels on verse environ 0lit,50 de vinaigre. Aux quatre coins de la fosse, on place quelques pots remplis aux trois quarts du même liquide. Dans les pots, on place les feuilles de plomb roulées en prenant soin qu'elles ne touchent point au liquide, ce qui s'obtient facilement au moyen de deux mentonnets placés à l'intérieur des pots. Quand cette première rangée est installée, on recouvre les pots de lames de plomb, puis on dispose sur le tout une série de planches convenables sur lesquelles on fait un nouveau dépôt de fumier ou de tan. On recommence alors à placer de nouvelles rangées de pots, et ainsi de suite en alternant, jusqu'à ce qu'on ait atteint le sommet de la maçonnerie. On recouvre le tout d'une légère couche de fumier, qui ferme la fosse.

Quand on emploie le fumier, l'opération peut être terminée en trente jours environ. Avec le tan épuisé des tanneries, elle se prolonge pendant quarante-cinq jours au moins.

Ces divers délais écoulés, on enlève successivement les couches de fumier et on constate que les trois cinquièmes du plomb mis en fosse sont convertis en carbonate. Il reste deux cinquièmes de métal inaltéré. Si donc, et c'est le cas le plus ordinaire, on a mis en fosse 10,000 kilogr. de plomb, on obtient 6,000 kilogr. de *céruse*. Dans les fabriques bien installées, on emploie généralement trente, soixante ou même quatre-vingt-dix fosses, ce qui permet de faire marcher le travail sans interruption. On préfère généralement le fumier au vieux tan en raison de la rapidité avec laquelle marche l'opération; mais on prend soin de n'employer que le fumier des animaux herbivores, qui donne peu ou point d'acide sulfhydrique.

Cette seconde partie de l'opération générale est, comme la première, absolument inoffensive; il n'en est pas de même de la troisième, qui consiste dans la séparation de la *céruse* du plomb qu'elle recouvre, le criblage et la pulvérisation du produit.

Quand on suppose que la réaction est terminée et que le carbonate de plomb est formé en quantité telle que la prolongation du séjour des lames dans la fosse n'en donnerait

CERULEUS, dieu de l'occasion, chez les Grecs, qui le disaient fils de Jupiter. Lysippe l'avait figuré, à Sicyone, sous les traits d'un jeune homme tenant un glaive d'une main, emblème de la résolution de vaincre les obstacles, et de l'autre une balance; ses pieds, ailés, posent sur un globe; ses tempes sont garnies de cheveux, le derrière de la tête est chauve. Phidias en avait fait une femme, chauve par derrière, les pieds ailés, posant sur une roue. Quelques érudits écrivent son nom Cærus (gr. *kairos*, occasion).

CERUS MANUS, nom mystique de Janus qui se trouve, d'après Festus, dans les hymnes saliens, et qui signifie le *créateur*.

* **CÉRUSE** s. f. — **Encycl.** Nous allons compléter ici ce qui a été dit sur la *céruse* dans le IIIe volume du *Grand Dictionnaire*, en décrivant avec quelques détails les procédés de fabrication hollandais, allemand, et le procédé dit de Clichy.

La préparation de la *céruse* par le procédé hollandais comprend six opérations distinctes que nous allons successivement étudier.

La première consiste dans la fonte et le coulage du plomb soit en lames d'une faible épaisseur, soit en grilles d'une disposition spéciale et qui peut varier avec telle ou telle usine. Cette fusion du plomb se pratique sous une hotte qui est munie, à sa partie supérieure, d'un fourneau d'appel, ce qui permet de fondre sans danger les résidus qui ont échappé à l'action de l'acide carbonique dans une préparation précédente de *céruse*. Cette fusion s'opère sans danger pour les ouvriers chargés de conduire le feu. Le plomb est généralement fondu en lames pesant 1 kilogr. environ. On leur donne 0m,60 de longueur, 0m,10 de largeur et quelques millimètres d'épaisseur. Dans les usines où l'on préfère donner une autre disposition au métal à transformer en carbonate, on le coule dans des lingotières creusées de sillons qui se coupent à angle droit. Cette façon de procéder permet d'augmenter les surfaces exposées à l'action de l'acide.

La seconde opération constitue la mise en fosse des lames. Les fosses doivent être construites en maçonnerie, à 1 mètre au-dessous du sol environ. On leur donne généralement 6 mètres de hauteur sur 4 mètres de longueur et autant de largeur. On peut garnir les fosses soit avec du fumier, et alors on obtient une élévation de température qui favorise la réaction en même temps qu'il se dégage une grande quantité d'acide carbonique, soit avec du vieux tan; dans ce cas, la réaction marche plus lentement, mais on peut la diriger plus facilement et on évite tout dégagement d'acide sulfhydrique. Avec le fumier, il est difficile d'empêcher la formation de cet acide, qui noircit le carbonate formé en attaquant une partie du plomb qu'il renferme.

Quand on a fait choix de la matière à employer, on commence par en déposer une couche de 0m,40 environ au fond de la fosse, puis on creuse ensuite des trous ou des pots dans lesquels on verse environ 0lit,50 de vinaigre. Aux quatre coins de la fosse, on place quelques pots remplis aux trois quarts du même liquide. Dans les pots, on place les feuilles de plomb roulées en prenant soin qu'elles ne touchent point au liquide, ce qui s'obtient facilement au moyen de deux mentonnets placés à l'intérieur des pots. Quand cette première rangée est installée, on recouvre les pots de lames de plomb, puis on dispose sur le tout une série de planches convenables sur lesquelles on fait un nouveau dépôt de fumier ou de tan. On recommence alors à placer de nouvelles rangées de pots, et ainsi de suite en alternant, jusqu'à ce qu'on ait atteint le sommet de la maçonnerie. On recouvre le tout d'une légère couche de fumier, qui ferme la fosse.

Quand on emploie le fumier, l'opération peut être terminée en trente jours environ. Avec le tan épuisé des tanneries, elle se prolonge pendant quarante-cinq jours au moins.

Ces divers délais écoulés, on enlève successivement les couches de fumier et on constate que les trois cinquièmes du plomb mis en fosse sont convertis en carbonate. Il reste deux cinquièmes de métal inaltéré. Si donc, et c'est le cas le plus ordinaire, on a mis en fosse 10,000 kilogr. de plomb, on obtient 6,000 kilogr. de *céruse*. Dans les fabriques bien installées, on emploie généralement trente, soixante ou même quatre-vingt-dix fosses, ce qui permet de faire marcher le travail sans interruption. On préfère généralement le fumier au vieux tan en raison de la rapidité avec laquelle marche l'opération; mais on prend soin de n'employer que le fumier des animaux herbivores, qui donne peu ou point d'acide sulfhydrique.

Cette seconde partie de l'opération générale est, comme la première, absolument inoffensive; il n'en est pas de même de la troisième, qui consiste dans la séparation de la *céruse* du plomb qu'elle recouvre, le criblage et la pulvérisation du produit.

Quand on suppose que la réaction est terminée et que le carbonate de plomb est formé en quantité telle que la prolongation du séjour des lames dans la fosse n'en donnerait

désormais que des quantités insignifiantes, on extrait les lames placées dans les pots. L'ouvrier chargé de ce soin les développe alors et les roule en tous sens afin d'en détacher les grosses croûtes dont elles sont couvertes. Ce travail est très-insalubre, bien que le carbonate de plomb qui adhère au métal se détache en plaques relativement grosses et donne peu de poussière. Mais il est une opération bien plus dangereuse encore, le décapage. Lorsque les lames métalliques ont été dépouillées des grosses croûtes qui les recouvrent, elles conservent une portion notable de carbonate de plomb adhérent et qu'il convient de détacher. On obtenait ce résultat naguère encore en empilant les lames sur une table et en frappant le tout avec une batte de bois. Les vibrations imprimées à la masse métallique détachaient les plus minces écailles et remplissaient l'atmosphère de l'atelier d'une poussière de carbonate que respiraient les travailleurs.

Aujourd'hui, on a construit un appareil dont l'emploi remplace très-avantageusement le procédé qui vient d'être décrit. Cette machine consiste essentiellement en deux cylindres cannelés, entre lesquels passe la plaque métallique à décaper. L'ouvrier prend les plaques une à une, les pose doucement sur une toile sans fin qui les conduit à un plan incliné. Là elles glissent entre les deux paires de cylindres, qui détachent la *céruse*, et celle-ci tombe sur un tablier contigu à une trémie, qui recueille également ce qui passe à travers les mailles du crible-cylindre. La trémie verse son contenu dans un chariot placé dans une chambre bien close. Les lames décapées sont conduites dans un compartiment contigu au précédent. Toutes les pièces de l'appareil sont enveloppées dans des coffres en bois qui restent fermés pendant la manœuvre, ce qui empêche les poussières de se répandre dans les ateliers. La toile sans fin et l'ouverture à laquelle elle aboutit du côté des cylindres broyeurs communiquent seules avec l'air extérieur. Par cette dernière ouverture, il s'échappe peu de poussières et si l'ouvrier prend soin de déposer doucement la plaque métallique couverte de *céruse* sur la toile sans fin, il est peu incommodé par ce travail, le seul aujourd'hui qui présente quelque danger.

Lorsque les poussières qui se sont élevées dans l'atmosphère de la chambre close dont il a été parlé ci-dessus sont retombées, on ouvre la porte, et le chariot qui contient le carbonate est transporté dans l'atelier du pulvérisage à sec. Cette opération se fait encore au moyen de meules verticales en pierre tournant dans des auges horizontales. Quand la trituration est arrivée à un point convenable, on verse le produit avec une pelle dans la trémie d'un crible cylindrique à treillis métallique fin. Ce crible est enfermé dans un coffre afin d'éviter un dégagement de poussières. Il sépare le carbonate de plomb des lamelles métalliques que la masse peut contenir et donne une *céruse* tamisée qui est reprise, additionnée d'une quantité convenable d'eau et triturée sous des meules appropriées.

Ce procédé est dangereux pour les ouvriers; aussi a-t-on substitué à l'emploi de l'appareil qui fonctionne comme nous l'avons dit, et notamment à la levée de la *céruse* à la pelle, une série d'appareils qui permettent d'isoler le produit. Dans ce dernier mode de procéder, on pulvérise les écailles au moyen de plusieurs paires de cylindres horizontaux garnis de cannelures perpendiculaires à leur axe. Le produit divisé est reçu sur plusieurs tamis métalliques, et ce qui passe est dirigé par des couloirs fermés dans une caisse où arrive un jet d'eau divisé en filets très-fins. Les lamelles de plomb retenues par les tamis sont conduites dans une caisse distincte. L'ensemble de cet appareil est complétement isolé des ateliers par une caisse en bois n'ayant qu'une ouverture placée à sa partie supérieure. Sur ce point se trouve un vaste entonnoir qu'on maintient constamment plein d'écailles de *céruse*, ce qui empêche le carbonate pulvérisé de s'échapper par cette ouverture. Plusieurs industriels mouillent aujourd'hui la *céruse* pendant le premier broyage; cette pratique ne peut causer aucun dommage au point de vue commercial et permet de garantir les ouvriers contre l'absorption si dangereuse des poussières.

La quatrième partie de l'opération générale consiste dans le broyage, à l'eau de la *céruse* déjà réduite en grains très-fins. Avant de procéder au broyage, qui s'exécute entre des meules convenablement disposées, on délaye le produit dans des cuviers avec de l'eau. On fait du tout une pâte molle que l'on fait passer successivement entre des meules de plus en plus rapprochées. Cette partie du travail est inoffensive.

Quand la *céruse* est réduite en poudre impalpable, on la place dans des pots, ou mieux dans des vases plats, et on la dessèche en l'exposant à l'air libre dans des séchoirs. Pour terminer la dessiccation, on place les pots dans une étuve où circule un courant d'air chaud.

La dessiccation amène le retrait de la matière et permet de la détacher facilement des vases. La matière restée adhérente est enlevée au moyen d'instruments tranchants ou mieux à l'eau chaude, ce qui nécessite une seconde dessiccation, mais ménage la santé des ouvriers.

On ne peut livrer en cet état la *céruse* au commerce, et il faut lui faire subir un nouveau broyage à sec. Cette opération, la sixième de la série, s'exécutait naguère au moyen de meules verticales tournant dans des auges horizontales, le tout sans qu'il fût pris aucune précaution pour empêcher les poussières de remplir l'air des ateliers. La *céruse* broyée était versée à la pelle dans la trémie d'un blutoir cylindrique en soie, renfermé dans un coffre au fond duquel se déposait la *céruse* arrivée à l'état de poudre très-fine. Les parties qui restaient sur le tamis étaient replacées sous la meule et broyées de nouveau. On retirait la poudre fine du coffre où elle tombait quand on jugeait que la poussière était abattue, puis on la mettait dans les barils où on la tassait soit au pilon, soit en secouant les barils.

Cette partie de la manipulation a été rendue beaucoup moins périlleuse pour les ouvriers au moyen d'un appareil construit par M. Lefebvre, de Lille, et aujourd'hui adopté par les plus importantes fabriques. Cet appareil se compose de meules horizontales en marbre blanc, enfermées dans un tambour métallique parfaitement clos. La meule supérieure fait environ quatre tours à la seconde, tandis que la meule inférieure est fixe. A la partie supérieure de l'appareil se trouve un moulin à noix qui divise la *céruse* avant son arrivée sous la meule. La grande vitesse dont est animée la meule supérieure fait que les parties fines qui y adhèrent en sont chassées par la force centrifuge et tombent dans un blutoir renfermé dans une armoire à doubles portes. De là, la *céruse* fine se rend dans un petit wagon à roulettes pouvant contenir 1,200 kilogr. de matière. On conduit ce wagonnet au point où se fait la mise en baril lorsque toute la poussière est abattue.

Les dangers que présente l'embarillage subsistent encore dans le procédé que nous venons de décrire, mais ils sont aujourd'hui complétement conjurés par l'habitude prise de substituer à la vente de la *céruse* solide le débit d'un mélange d'huile et de *céruse*.

Ce mélange renferme 7 ou 8 pour 100 d'huile. Il se fait dans des coffres fermés, au moyen d'une espèce de pétrin mécanique qui consiste tout simplement en un arbre tournant sur son axe et muni de bras d'une longueur convenable. On verse dans ce pétrin la *céruse* cassée en grains moyens, on mélange avec l'huile, puis on passe le tout sous des meules ou entre des cylindres broyeurs, qui mettent le mélange en état d'être livré au commerce.

La mise à l'état liquide de ce produit supprime tous les dangers qui résultaient du broyage à sec et de l'embarillage; de plus, elle livre au débitant un produit facile à manipuler et, finalement, épargne à l'ouvrier le péril qui résultait pour lui de la nécessité où il était de faire son broyage et son mélange lui-même.

— *Procédé allemand*. Le procédé allemand se distingue du précédent en ce qu'il n'emploie pour carbonater le plomb ni le fumier ni le vieux tan, mais bien un mélange de vinaigre et de marc de raisin. De plus, on n'emploie que du plomb très-pur venant des mines de Bleiberg, en Carinthie, et de Villach. Ce plomb est coulé en lames très-minces, qui sont pliées par le milieu et suspendues, au moyen de lattes, dans des caisses en bois dont le fond est goudronné. Les caisses ont généralement $1^m,50$ de longueur sur $0^m,40$ de largeur et $0^m,35$ de hauteur. Les lames de plomb y sont suspendues de telle sorte qu'elles ne se touchent point entre elles et ne touchent point les parois des caisses. Le fond de ces caisses est garni d'un mélange de marc de raisin et de vinaigre. Quand le tout est ainsi disposé, on porte les caisses dans une salle *ad hoc* et qui peut en contenir 90 ou 100 environ; cette salle est artificiellement chauffée de telle sorte que durant la première semaine la température s'y maintienne à 25°. On élève la température à 38° pendant la seconde semaine, à 45° pendant la troisième, et enfin à 50° pendant la quatrième.

La réaction doit être terminée après vingt-huit jours. L'acide acétique fourni par le mélange de vinaigre et de marc de raisin ou de fruits a été complétement vaporisé. L'acide carbonique que peut fournir la fermentation s'est également dégagé, et sous l'influence de ces deux acides le plomb s'est en grande partie transformé en carbonate.

La différence entre les procédés hollandais et allemand repose surtout sur le mode de production. La manipulation ultérieure et notamment la séparation du carbonate des lames métalliques où il adhère s'exécutent dans la méthode allemande comme dans la méthode hollandaise; aussi n'insisterons-nous pas sur ce point et passerons-nous tout de suite à l'examen du procédé de Clichy qui, lui, se distingue essentiellement des précédents.

— *Procédé de Clichy*. Ce procédé fut inventé en 1801 par Thenard et mis en pratique sur plusieurs points de la France, notamment à Clichy, commune autrefois située auprès de Paris et, depuis 1860, annexée à la capitale. Ce procédé repose sur la propriété que possède l'acide carbonique, dirigé à travers une solution d'acétate basique de plomb, de précipiter du carbonate et de régénérer de l'acétate neutre capable de dissoudre de nouveau de l'oxyde de plomb qui reproduit, à son tour, de l'acétate basique. Cette réaction donne de la *céruse* très-pure et débarrassée notamment de toute trace de sulfure. De plus, elle permet d'obtenir ce produit dans un état de division que ne peuvent donner les procédés mécaniques les plus parfaits.

Voici comment se conduit l'opération. On commence par faire un mélange de litharge et d'acide acétique tel que le liquide marque 17° ou 18° à l'aréomètre Baumé. En cet état, le mélange renferme trois équivalents d'oxyde de plomb pour un équivalent d'acide acétique. On le fait alors traverser par un courant d'acide, carbonique obtenu soit par la combustion du charbon ou du coke, soit par la décomposition, à une température convenable, d'un calcaire naturel. On préfère cette dernière source d'acide carbonique, car elle donne un produit plus pur et permet d'obtenir l'acide à meilleur compte. L'acide acétique s'use peu, comme il est facile de le comprendre par la nature de la réaction indiquée plus haut. Toutefois, ce qui en est mécaniquement entraîné est remplacé à mesure des besoins.

L'appareil au moyen duquel s'exécute l'opération se compose essentiellement : 1° d'une cuve munie d'un agitateur, qui facilite la dissolution de l'oxyde de plomb. Cette cuve est placée plus haut que le reste de l'appareil. Elle est munie à sa base d'un robinet qui permet de laisser couler le liquide dans un réservoir de dépôt. Ce réservoir est en cuivre, et c'est là que le liquide, abandonné à lui-même, se clarifie par le dépôt. De là, il passe par un robinet, situé un peu au-dessus du fond, dans le cuvier de décomposition. Le niveau de ce cuvier est inférieur à celui du réservoir en cuivre, afin que le transvasement se fasse sans la moindre difficulté. La cuve de décomposition a généralement 6 mètres de longueur, 3 mètres de largeur et $0^m,90$ de hauteur. On la remplit aux deux tiers avec la solution à précipiter; sa partie supérieure porte un couvercle traversé par plusieurs centaines de tubes en cuivre de petit diamètre. Ces tubes plongent dans le liquide de $0^m,46$ à $0^m,48$. C'est par eux que l'acide carbonique est introduit dans la cuve; ils sont reliés par des tubes transversaux à un tube central qui communique avec le générateur d'acide carbonique. Ce générateur se compose d'un petit four à chaux dans lequel on calcine le calcaire; entre ce four et la cuve à décomposition est située une caisse où le gaz se refroidit et se lave. Il est refoulé dans la cuve à décomposition par une vis d'Archimède, qui joue le rôle de pompe aspirante du côté du générateur et celui de pompe foulante du côté opposé. De chaque côté de la cuve à décomposition se trouve un réservoir. Celui qui est situé entre cette cuve et le générateur communique au moyen d'une pompe avec le réservoir à dissolution muni d'un agitateur. C'est là qu'on laisse écouler le liquide de la cuve après repos et lorsque la précipitation du carbonate, ordinairement complète en douze heures, est terminée. Ce liquide est soutiré, et, tant qu'il marque 18° à l'aréomètre Baumé, il est renvoyé dans la première cuve. Le réservoir opposé à celui dont nous venons de parler constitue une véritable citerne dans laquelle on fait couler la bouillie qui garnit le fond de la cuve à décomposition. Cette bouillie est ensuite lavée par décantation. Quand on juge le lavage suffisant, on met en pots et on fait sécher.

Les produits obtenus comme nous venons de le dire présentent certains avantages. Ils sont plus blancs et se mélangent plus intimement avec l'huile, mais ils ont cet inconvénient de donner pour une même quantité de *céruse* des produits moins opaques et, par suite, de nécessiter un plus grand emploi de matière. Au point de vue de l'hygiène, le procédé de Clichy est complétement irréprochable, puisque toute manipulation du carbonate par l'ouvrier est supprimée.

Le peu d'accueil fait aux produits obtenus comme nous venons de le dire a décidé plusieurs chimistes distingués à tenter de leur communiquer les qualités qui faisaient le succès de la *céruse* préparée par le procédé hollandais. M. Dumas conseilla d'opérer à une température élevée et sur des solutions concentrées. M. Ozouf, propriétaire d'une usine à Saint-Denis, chercha la solution du problème dans l'emploi de l'acide carbonique chimiquement pur et dans un nouveau mode de précipitation du carbonate de plomb, qu'il débarrassait avec soin de tout acétate.

Ces travaux ne paraissent pas avoir conquis la faveur du commerce aux produits obtenus par le procédé de Clichy ou ses dérivés, et la *céruse* obtenue par le procédé hollandais est de beaucoup la plus recherchée, bien qu'elle ne présente point le degré de pureté qu'offre la *céruse* précipitée par un courant d'acide carbonique pur.

A côté des procédés que nous venons de décrire, il en existe d'autres dont nous allons dire quelques mots, en nous gardant toutefois d'entrer dans de trop longs détails.

Une des méthodes les plus usitées en Angleterre repose sur l'emploi du plomb très-divisé. Ce plomb est obtenu soit en frottant sur lui-même du plomb grenaillé, soit en précipitant par le fer ou le zinc du sulfate de plomb humide et acidulé. Walker Wood, en Angleterre, emploie du plomb granulé qu'il mouille légèrement; il l'introduit dans un cylindre horizontal en plomb. Ce cylindre a $3^m,50$ de longueur et $0^m,40$ de diamètre. Les parois ont $0^m,09$ d'épaisseur. Il tourne sur lui-même avec une vitesse de quarante à cinquante tours par minute. Quand il a fonctionné pendant cinq heures environ, le plomb qu'il renferme est aux deux tiers réduit en poudre. On ouvre alors un orifice pratiqué sur la base verticale, et le plomb, très-divisé, se convertit rapidement, au contact de l'air, en hydrate plombique qu'un courant d'acide carbonique transforme en hydrocarbonate.

On verse alors la masse dans l'eau, on l'agite et on en sépare l'excès de plomb par lévigation. Quelques modifications de détail ont été apportées à ce procédé afin d'éviter la formation de l'oxyde de plomb, qui altère la teinte de la *céruse*.

On obtient encore la *céruse* :

1° En réduisant en présence de l'eau acidulée le sulfate de plomb par le fer ou le zinc. Le sulfate est préparé au moyen d'un grillage convenable du sulfure. Le plomb ainsi obtenu est très-divisé; on l'étale en couches très-minces au contact de l'air, on le maintient humide, et, au bout de quelques semaines, il est transformé en carbonate très-blanc.

2° En faisant griller le sulfure de plomb et en transformant le produit de ce grillage en carbonate de plomb au moyen du carbonate de soude. On lave le produit, puis on le dissout dans une lessive caustique de soude, et enfin on précipite par un courant d'acide carbonique.

3° Enfin en dissolvant de l'oxyde de plomb dans l'acide nitrique et en précipitant l'azotate de plomb convenablement étendu par le carbonate de potasse.

Ces trois derniers procédés ne sont guère utilisés pour la production industrielle, et nous ne les avons donnés ici que pour mémoire.

CÉRUSITE s. f. (sé-ru-zi-te). Minér. Carbonate de plomb qui se rencontre en cristaux d'un éclat adamantin et diversement colorés.

— **Encycl.** La *cérusite* Co^2PbO se présente sous forme de prismes orthorhombiques, le plus souvent limpides et incolores; toutefois, on en rencontre qui sont colorés en bleu ou en vert clair, ou même en noir, et, dans ce dernier cas, ils sont doués d'un éclat métallique très-vif.

Quand on chauffe la *cérusite* au chalumeau dans une coupelle de charbon, elle décrépite, jaunit rapidement et donne un globule de plomb. Sa dureté est représentée par 3,5; sa densité par 6,5.

CERVA s. f. (sèr-va). Astron. Un des noms de la constellation de Cassiopée.

CERVANTITE s. f. (sèr-van-ti-te). Minér. Antimoniate antimonieux qui se rencontre dans la nature sous forme de masses lamelleuses ou d'enduit terreux.

— **Encycl.** La *cervantite* peut se représenter par la formule Sb^2O^4. Elle se présente fréquemment associée à la stibine. Elle est infusible au chalumeau, mais se réduit très-facilement quand on la chauffe sur du charbon, dans un fourneau à réverbère. Elle est soluble dans l'acide azotique.

CERVICAPRE s. f. (sèr-vi-ka-pre). Mamm. Espèce d'antilope.

CERVICO-BRACHIAL, ALE adj. (sèr-vi-ko-bra-ki-al, a-le). Méd. Se dit des névralgies qui ont leur siége dans le plexus brachial et dans les dernières paires cervicales.

* **CERVIONE**, bourg maritime de France (Corse), ch.-l. de cant., arrond. et à 35 kilom. S. de Bastia; pop. aggl., 1,502 hab. — pop. tot., 1,615 hab. « Cervione est situé, dit M. Ad. Joanne, sur une colline dont la base est baignée par une petite rivière. L'embouchure de cette rivière dans la Méditerranée forme un petit port de cabotage peu fréquenté... Le canton de Cervione, planté en partie d'oliviers et de châtaigniers, produit aussi d'excellents vins rouges. »

* **CERVON**, bourg de France (Nièvre), cant. et à 8 kilom. de Corbigny, arrond. et à 30 kilom. de Clamecy, sur un plateau d'où l'on découvre la vallée de l'Yonne et les montagnes du Morvan; pop. aggl., 296 hab. — pop. tot., 2,080 hab. Aux environs, on voit un bloc de pierre, connu sous le nom de la *Belle-Pierre*, et qui est, de la part des habitants du pays, l'objet de fréquents pèlerinages.

CERYCIUS MONS, ancienne montagne de la Béotie, sur laquelle Mercure, disait-on, avait pris naissance. (Pausanias.) ‖ Ancienne montagne de l'Asie Mineure, près d'Ephèse, et où Mercure avait annoncé la naissance de Diane, d'après Hésychius.

CÉRYLIQUE adj. (sé-ri-li-ke). Chim. Se dit d'un alcool qui s'obtient par la saponification de la cire de Chine ou cérotate de céryle. ‖ Syn. HYDRATE DE CÉRYLE-CÉROTINE, ALCOOL CÉROTIQUE.

— **Encycl.** Pour préparer l'alcool *cérylique* ($C^{27}H^{56}O$), on traite par la potasse fondue la cire de Chine. L'opération s'exécute en chauffant le mélange dans un vase de fonte. Il convient de ne point trop élever la température. Le résultat de cette première partie de l'opération est une solution laiteuse de cérotate potassique tenant en suspension de l'hydrate de céryle. On traite la solution par le chlorure de baryum, qui donne lieu à la formation d'un précipité de cérotate barytique, lequel entraîne l'alcool *cérylique*. Pour l'isoler, il suffit de sécher le précipité recueilli sur un filtre et de le traiter par

l'éther ou l'huile de naphte, qui ne dissolvent point le cérotate barytique. On purifie ensuite par plusieurs lavages à l'alcool absolu, ou mieux, à l'éther, et l'on obtient une matière cireuse qui a donné à l'analyse : carbone, 81,55; hydrogène, 14,08; résidu, 4,37.

L'alcool *cérylique* soumis à une température élevée distille partie en se décomposant, et alors il donne de l'eau et du cérotène, partie sans se détruire.

Traité par l'acide sulfurique chaud et concentré, il donne du sulfate de céryle. Avec la chaux potassée, et à condition qu'on opère à une très-haute température, il donne du cérotate potassique avec dégagement d'hydrogène. Sous l'action du chlore, l'alcool *cérylique* donne une substance jaune pâle que M. Brodie a désignée sous le nom de chlorocérotal. Ce composé est, en effet, à l'alcool *cérylique* ce que le chloral est à l'alcool ordinaire. Tout porte à croire que, dans cette réaction, qui rappelle celle qui se produit dans l'action du chlore sur le cérotène, il se forme une série de produits de substitution plus ou moins chlorés, suivant que la réaction a plus ou moins duré.

— *Ethers de l'alcool cérylique*. On connaît plusieurs éthers de l'alcool *cérylique*. Nous ne nous occuperons ici que du sulfate de céryle. Quand on traite l'alcool *cérylique* finement divisé par l'acide sulfurique concentré et qu'on forme au moyen de ces deux composés un mélange pâteux, il se forme au bout de quelques heures du sulfate de céryle qu'on isole facilement en délayant la masse dans l'eau et en jetant le tout sur un filtre où le sulfate insoluble reste à l'état très-divisé. Il convient de répéter ces lavages plusieurs fois et de ne les suspendre que lorsque l'eau qui a servi au dernier ne rougit plus le papier de tournesol. Pour sécher le produit, on le porte sous la cloche de la machine pneumatique et on fait le vide.

On l'obtient cristallisé en abandonnant à l'évaporation spontanée sa solution dans l'éther.

Le sulfate de céryle est soluble dans l'eau qui, par évaporation lente, l'abandonne en une masse qui rappelle l'aspect de la cire molle. L'analyse de ce produit a donné : carbone, 74,67; hydrogène, 12,85, et quelques résidus. Toutefois, ces chiffres ne sont point rigoureusement exacts, et la formule du sulfate de céryle n'est point encore établie d'une façon certaine.

CERYNÉE, ancienne ville d'Achaïe, où les Euménides avaient un temple, dont la fondation était attribuée à Oreste. Elle était située sur une colline, près du golfe de Corinthe. Les Mycéniens s'y retirèrent lorsque les Argiens les eurent chassés de leur ville.

CÉRYNÈS, fils de Téménus, roi d'Argos. Il fut tué d'un coup de flèche par Déiphonte, son beau-frère.

CÉRYX, fils de Mercure et de Pandrose, fille de Cécrops. C'est de lui que se disait issue la famille athénienne des Céryces.

César (LA MORT DE), tragédie de Voltaire, en trois actes et en vers; représentée pour la première fois le 29 août 1743. Trois personnages principaux, César, Brutus et Cassius, sagement dessinés et coloriés avec le pinceau le plus mâle et le plus fier; une action simple et grande, une marche claire et attachante depuis la première scène jusqu'au moment où César est tué; une intrigue serrée par un seul nœud, le secret de la naissance de Brutus, que le poëte suppose être fils de César et de Servilie, secret révélé à Brutus, et dont la découverte produit le combat de la nature et de la patrie; les mouvements qui naissent de cette lutte intérieure; une foule de scènes de premier ordre, celle de la conspiration, celle où Brutus apprend aux conjurés qu'il est fils de César, les deux scènes entre César et Brutus, où la progression est observée, quoique l'objet en soit à peu près le même; enfin le style, qui, par la pensée ou par l'expression, est presque toujours à la hauteur du sujet et des personnages : voilà ce qui a placé cet ouvrage parmi ceux qui doivent faire le plus d'honneur à Voltaire, soit comme auteur dramatique, soit comme versificateur.

César est tué en entrant au Capitole, et Cassius, le poignard à la main, vient annoncer le triomphe de la liberté; c'est là que la pièce devait finir. Mais l'auteur, qui ne la destinait pas au théâtre, a cédé à la tentation de montrer Antoine à la tribune, haranguant les Romains près du corps sanglant de César exposé à leurs yeux. Sa harangue est très-éloquente, on l'admire à la lecture; mais au théâtre, où l'on n'admet rien de superflu, elle fait languir la fin de ce chef-d'œuvre. On y trouve quelques réminiscences du *Jules César* de Shakspeare, qui, du reste, diffère beaucoup de la pièce de Voltaire, où l'action est une, tandis que celle du poëte anglais embrasse tout ce qui s'est passé depuis la conspiration de Brutus et de Cassius jusqu'à la bataille de Philippes; la mort de César n'en est qu'un épisode.

Cette tragédie a été souvent jouée dans les colléges; mais il est singulier qu'elle l'ait été quelquefois chez des religieuses; c'était représenter sans hommes une tragédie sans femmes. Voici à ce sujet une anecdote peu connue, qui mérite d'être conservée.

Les pensionnaires du couvent de Beaune donnèrent la *Mort de César* en 1747, pour la fête de la supérieure, et elles écrivirent, au nom de la communauté, à Voltaire lui-même, pour en obtenir un prologue relatif à la circonstance. Voltaire dicta sur-le-champ des vers en l'honneur de la bonne mère, et ce fut la jeune fille qui allait jouer le rôle de Brutus qui fut chargée de les dire avant la représentation de la pièce. On sent que Voltaire dut, dans ces vers, ne mettre dans la bouche de la jeune pensionnaire parlant au nom de toute la communauté que des idées et des sentiments conformes à leurs croyances et à leur éducation. Voici ces vers :

Nous allons retracer de féroces vertus
Devant vos vertus si paisibles.
Nous allons présenter des spectacles terribles
A vos regards si doux, à nous plaire assidus.
César, ce roi de Rome, et si digne de l'être,
Tout héros qu'il était, fut un injuste maître;
Et vous régnez sur nous par le plus saint des droits;
On détestait son joug, nous adorons vos lois.
Pour nous et pour ces lieux quelle scène étrangère
Que ces troubles, ces cris, ce sénat sanguinaire,
Ce héros de Pharsale, au temple assassiné,
Ces meurtriers sanglants, ce peuple forcené!
Toutefois, des Romains on aime encor l'histoire;
Leur grandeur, leurs forfaits vivent dans la mémoire.
La jeunesse s'instruit à ces faits éclatants.
Dieu lui-même conduit les grands événements.
Adorons de sa main les coups épouvantables,
Et jouissons en paix de ces jours favorables
Qu'il fait luire aujourd'hui sur des peuples soumis,
Eclairés par la grâce et sauvés par son Fils.

César (LA MORT DE), tragédie en cinq actes et en vers, de Royou; représentée sur le théâtre de l'Odéon le 9 mai 1825. L'auteur avait eu la témérité de prétendre lutter contre les souvenirs laissés par l'œuvre de Voltaire. La coupe de trois actes adoptée par ce dernier était bonne à conserver; mais Royou crut développer son sujet en le délayant outre mesure. La première représentation de la *Mort de César* fut presque un événement politique. Le royalisme bien connu de l'auteur excitait d'avance la méfiance et l'hostilité des étudiants, qui faisaient alors la loi à l'Odéon. Il aurait fallu un chef-d'œuvre pour triompher de tant de préventions. Or, la tragédie nouvelle, sagement conduite et versifiée avec soin, n'était que l'ouvrage d'un homme de talent. Au quatrième acte, le tumulte éclata avec tant de violence, que Royou s'élança sur le théâtre et arracha son manuscrit des mains du souffleur.

César, tableau de M. Adolphe Yvon. La lamentable guerre de 1870 a prouvé une fois de plus combien sont criminels les gouvernements qui, sous les plus frivoles prétextes, précipitent dans l'arène sanglante des batailles des nations avides de paix et uniquement préoccupées de rivaliser dans les luttes scientifiques, industrielles, commerciales; elle a prouvé combien les peuples ont tort de confier leurs destinées à des individualités irresponsables, sujettes à toutes les défaillances, à tous les vices, et qui n'ont, en général, d'autre souci que leur propre satisfaction; ainsi, peut-être cette guerre aura eu l'avantage de guérir notre pays de deux plaies qui, trop longtemps, l'ont rongé : le militarisme et le monarchisme. Bon nombre d'esprits ont été éclairés à cet égard par les lueurs sinistres de Sedan!... Il est pour le moins fort curieux de constater qu'après 1870 un peintre qui avait établi sa réputation et sa fortune en peignant les batailles du second Empire ait senti naître en lui la haine des conquérants, l'horreur des victorieux et ait entrepris de stigmatiser la guerre dans la personne de l'un des guerriers les plus illustres, dans la personne de César.

M. Yvon a imaginé de retracer une sorte de triomphe allégorique du vainqueur des Gaules. Vêtu d'une toge blanche à bandes d'or et d'un manteau de pourpre, Jules César porte dans sa main droite le globe terrestre et tient de la main gauche les rênes de son cheval, qui s'avance à travers les ruines et piétine une belle jeune femme. Trois hommes et une mère effarée qui porte un enfant vont être culbutés à leur tour par le cavalier, à qui rien ne résiste; la mère, en robe blanche et manteau noir, s'accroche, désespérée, à une colonne brisée sur laquelle on lit : *Patria*. Tout tombe, tout se détruit, tout meurt sous les pas victorieux de César. Deux squelettes, drapés dans de longs suaires, précèdent le héros et fauchent impitoyablement tout ce qui se présente. Une Furie plane au-dessus de César, brandissant un glaive ensanglanté, les seins pendants, le visage contorsionné et livide. Des prisonniers de tout âge, de tout sexe, de toute condition marchent enchaînés derrière le triomphateur; des légionnaires et des porte-étendard les escortent en faisant éclater une joie brutale. Au fond, à droite, au-dessus d'une ville incendiée, se balance une énorme nuée, noire et rouge, amas de flammes et de fumée.

Ce tableau, que nous voudrions voir exécuté sur une de ces grandes toiles que M. Yvon consacrait jadis à la glorification de la guerre, est composé et dessiné avec beaucoup de science. La couleur manque peut être de souplesse et de profondeur; quelques morceaux cependant sont remarquablement peints; par exemple, la tête laurée de César, la femme qui s'accroche à la colonne et la Furie. Exposé au Salon de 1875, cet ouvrage a été vivement critiqué... par les journaux bonapartistes, qui n'ont pas craint de dire qu'en flétrissant César, M. Yvon avait atteint S. M. Napoléon III... Certes, bien des vices ont été communs à César et à Napoléon III; mais, du moins, César a payé de sa personne, de son génie, de son courage dans les guerres qu'il a entreprises, et il n'a pas infligé à son pays de désastre pareil à celui de Sedan.

César (LE CADAVRE DE), tableau de M. Rixens. « La nouvelle du meurtre de César, circulant rapidement dans Rome, y répandit la terreur; les boutiques furent à l'instant fermées; le Forum resta vide; chaque citoyen, frappé d'effroi, s'enferma dans ses foyers, et le corps de César, isolé au milieu de la capitale du monde, qui semblait alors déserte, fut porté dans sa maison par trois esclaves. » Voilà la page d'histoire que M. Rixens a entrepris de retracer sur la toile. Il s'est acquitté de cette tâche avec une habileté qui lui a valu une médaille au Salon de 1876. Son tableau, de grande dimension, n'est occupé que par le groupe des trois esclaves portant le cadavre sanglant du dictateur : celui qui marche en avant, vêtu d'une courte tunique brune et ayant les jambes nues, enlace de ses deux bras relevés les pieds de César; un nègre, dont on n'aperçoit guère que la tête, et le troisième esclave, ayant pour tout costume un caleçon bleu, soutiennent le cadavre sous les épaules. La tête du dictateur, autour de laquelle la toge est relevée, retombe en arrière, blême, inerte. Les trois porteurs viennent du fond vers la droite et descendent quelques degrés de pierre, près d'un haut piédestal surmonté d'une statue de bronze dont on ne voit que le bas. Derrière eux s'étend le Forum, qu'ils viennent de traverser et où règne la solitude la plus complète. M. Rixens a bien rendu ce vide effrayant et ce silence terrible; son groupe se silhouette calme, grave, imposant, sur un large fond grisâtre et froid, dont quelques édifices lointains ne parviennent pas à rompre la monotonie. La couleur du tableau est souple et moelleuse; le dessin accuse la forme et le mouvement avec une tranquillité savante.

Cette composition a disputé à la *Locuste* de M. Silvestre le prix du Salon de 1876. Elle a été achetée par l'Etat.

Césara, roman, par M. Paul Meurice (1868, 1 vol. in-8°). Cette œuvre, une des meilleures de M. Paul Meurice, nous fait assister à la ruine graduelle d'une conscience. La matière était délicate, et nous devons rendre cette justice à l'auteur qu'il a su, avec un tact parfait, remonter aux causes, saisir à leur origine, examiner et discuter de près les atténuations possibles, les raisons justificatives. Le *Sommet*, la *Pente*, la *Chute*, telles sont les trois phases de l'action qui se déroule sous les yeux du lecteur, tels sont les titres que M. Paul Meurice a donnés aux trois parties de son roman.

Par la fermeté de ses opinions, par l'indépendance de son caractère, par son talent d'orateur, Césara, chef du parti démocrate, s'est placé à la tête de l'opposition dans le parlement autrichien. Epris de la vérité, amoureux de la justice, il combat avec une inflexible énergie tout ce qu'il considère comme injustice et mensonge. On le menace dans sa liberté, on met ses biens sous séquestre; rien ne l'abat, rien ne l'émeut. Il est au-dessus de toutes les tracasseries, de toutes les persécutions, de tous les périls; il est au sommet. Mais Césara n'est pas seul. Il a une fille, Lina, dont la vie s'est jusqu'à présent passée sans distractions et sans plaisirs. Par son âge, par sa naissance, elle pouvait avoir des compagnes nombreuses, elle devait voir les salons s'ouvrir devant elle et lui faire fête. La situation politique de son père, son opposition au gouvernement ont créé le vide autour de lui, et Lina, bien qu'innocente, est frappée du même ostracisme. Si elle se plaint, c'est en silence; mais sa tristesse ne peut échapper aux yeux de Césara, qui se demande s'il a le droit de condamner son enfant. Il interroge sa conscience, et, en présence des hostilités qu'il rencontre et qui s'attaquent non seulement à lui, mais à ce qui lui est cher, il cherche, sans trop s'en rendre compte encore, le moyen de vaincre les obstacles qui se dressent devant son bonheur de père. Il est sur la pente. La chute ne tardera pas. Lina, en effet, aime son cousin et en est aimée. Mais deux difficultés vont s'opposer au mariage. Conrad est, en politique, dans le camp opposé à celui du père de Lina. Conrad est riche; Césara, par suite du séquestre de ses biens, est ruiné. Le démocrate se trouve en présence de deux sentiments : son affection, son devoir. Auquel des deux va-t-il obéir? Mais nous l'avons déjà vu fléchir; il fléchira encore. Un de ses vieux camarades, demeuré son ami malgré la différence de leurs opinions, Brenner, ministre de l'empereur, vient ébranler une résistance déjà fort affaiblie. Il représente à Césara les avantages que sa fille doit retirer de son mariage avec Conrad; il lui montre cette enfant près de mourir de chagrin et de douleur, et le père se décide à adresser une supplique à l'empereur, qui lui rend immédiatement la jouissance de ses propriétés. Lina est heureuse, mais à quel prix!

Le sujet du roman est tout entier dans ces trois situations. M. Paul Meurice les a présentées avec une émotion réelle et il en a dégagé les enseignements qu'elles comportent avec une mesure parfaite et un sincère accent d'humanité. Il pouvait d'autant plus excuser les faiblesses d'autrui que ses convictions, à lui, n'ont jamais varié. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'au point de vue du style l'œuvre est digne de son auteur.

CESARAUGUSTA, nom donné par les Romains à la ville d'Espagne qui s'appelle aujourd'hui SARAGOSSE.

* **CESENA** (Amédée GAYET, dit DE), publiciste et littérateur français. — Son père, M. E. Gayet, qui appartenait à une famille de Grenoble, épousa une Italienne dont le nom de famille était Cesena. C'est sous le nom de sa mère que M. Amédée Gayet s'est fait connaître dans les lettres. En 1857, il quitta la rédaction du *Constitutionnel*. Depuis cette époque, il a collaboré successivement à la *Semaine financière*, à la *Semaine politique*, au *Figaro*, etc. Indépendamment des ouvrages de lui que nous avons cités, on lui doit : *Agnès de Méranie*, tragédie en cinq actes (1842, in-12); *Campagne de Piémont et de Lombardie* (1860, in-8°); la *Papauté et l'adresse* (1862, in-8°); *Nouveau guide général du voyageur en France* (1862, in-12); le *Nouveau Paris*, guide de l'étranger (1863, in-12); *Environs de Paris*, guide pratique, historique, descriptif, etc. (1864, in-12); *Histoire de la guerre de Prusse* (1871, in-8°); *Une courtisane vierge*, histoire contemporaine (1873, in-12), etc.

CESPEDES (Carlos-Manuel), ex-président de la république Cubaine, né à Bayamo en 1817, tué en 1874. Il fit ses études en Espagne, où il prit ses grades universitaires. De retour à Cuba, il y exerça la profession d'avocat. Cespedes vit avec la plus vive irritation les exactions commises dans l'île par les capitaines généraux espagnols et leurs employés, qui s'enrichissaient aux dépens de la colonie. Il forma alors le projet de délivrer Cuba du joug de l'Espagne, organisa de longue main un mouvement et attendit l'occasion favorable pour donner le signal de l'insurrection. Lorsqu'il apprit qu'une révolution venait d'éclater en Espagne en septembre 1868 et qu'Isabelle était renversée, Cespedes jugea que le moment était venu de commencer la révolte. Bien qu'un certain nombre de conjurés fussent d'avis qu'il était inopportun de se soulever contre l'Espagne au moment même où s'accomplissait dans ce pays une révolution au nom de la liberté, Cespedes, convaincu qu'il n'y avait rien à attendre de la métropole, et sans se préoccuper des défections, se mit aussitôt en campagne. Le 10 octobre 1868, après avoir affranchi tous les esclaves, il se mit à la tête d'une petite troupe, au cri de : « Vive Cuba libre! » vit s'accroître rapidement le nombre de ses soldats, soutint avec succès plusieurs engagements contre les troupes espagnoles envoyées contre lui et vint camper, à la fin d'octobre, devant la ville de Santiago, dont il finit par s'emparer. Cespedes et ses lieutenants, le marquis de Santa-Lucia, Pedro Aguilera, etc., formèrent une junte insurrectionnelle qui proclama l'indépendance de l'île et déclara libres les nègres qui se joindraient à l'armée libérale pour délivrer Cuba. En peu de temps, Cespedes fut maître de Bayamo, qui commandait la grande route de La Havane à Santiago, et l'insurrection s'étendit jusqu'à Puerto-Principe, chef-lieu du département du centre. La lutte entre les patriotes cubains et les Espagnols prit bientôt un incroyable caractère de cruauté. Des deux côtés, on eut recours à l'incendie et on se tua jusqu'à coups de couteau. Le capitaine général espagnol Dulce se signala particulièrement par la cruauté de ses ordres et par ses confiscations. Il organisa des corps de volontaires composés uniquement d'Espagnols de naissance, qui mirent à son comble l'exaspération des Cubains en massacrant, pendant une représentation au théâtre de la Villa Nueva (22 janvier 1869), des dames cubaines qui portaient les couleurs de l'indépendance, en mettant au pillage les maisons des créoles et en remplissant les prisons de La Havane de Cubains déclarés suspects. Le 10 avril 1869, Cespedes fut proclamé président de la république Cubaine. Il continua la lutte avec une indomptable énergie, envoya le chef Quesada aux Etats-Unis pour acheter des armes et obtenir du cabinet de Washington le titre de belligérants. Sa vie, depuis 1868, ne fut qu'une longue suite de sacrifices et de souffrances noblement supportées. Il vit ses biens confisqués, ses foyers réduits en cendres par les soldats espagnols, ses fils fusillés par eux ou tués près de lui. Au mois de décembre 1873, il donna sa démission de président de la république Cubaine, mais sans renoncer pour cela à prendre part à la guerre. Traqué et poursuivi à outrance par les volontaires espagnols, il avait fini par trouver un asile chez un nègre qu'il avait émancipé et qui l'avait suivi dans toutes ses campagnes. Ce nègre, arrêté le 27 février 1874, allait être fusillé lorsqu'il promit de livrer son ancien maître si on lui laissait la vie. Le marché